



Echebrune

Bulletin

Municipal

N° 11

Janvier 2026



LE MOT DU MAIRE

Chers toutes et tous,

Six ans déjà !

En 2020 vous nous avez confié la gestion de la commune. Dans quelques semaines, de nouvelles élections municipales auront lieu. Alors, même si la loi nous contraint de ne pas faire de bilan dans le bulletin municipal, un regard s'impose sur ce mandat qui s'achève.

L'éditorial de notre premier bulletin municipal traçait nos engagements pour la commune :

- Proximité et écoute, toute demande ou critique serait acceptée avec sérénité, dans le respect des uns et des autres.*
- Protection de l'environnement et du patrimoine.*
- Réalisation de projets compatibles avec les finances de la commune, sans augmentation de la fiscalité ni endettement.*

Promesses tenues !

Il est vrai que notre commune, sans être un îlot de sérénité dans un monde bousculé, témoigne d'un « climat » positif : peu d'incivilités, des villages calmes, des paysages respectés, sans méconnaître qu'ici ou là peuvent naître des tensions ou des incompréhensions mais toujours maîtrisées.

Ne soyons pas naïfs. Le monde idéal n'existe pas, la crise du Cognac nous le rappelle avec des effets négatifs déjà perceptibles. Nous ne sommes pas qualifiés pour évaluer le phénomène dans sa profondeur et sa durée. Soyons donc au soutien de la filière, chacun avec ses moyens, car l'impact sur le bien-vivre de notre commune et de la Haute Saintonge ne sera pas neutre.

Dans ces circonstances difficiles nous devons redoubler de prudence dans notre gestion et assurer ce qui est le socle de notre action : les écoles, la voirie, le patrimoine, le soutien aux acteurs de convivialité. Il convient surtout de protéger les finances pour que le contribuable ne subisse pas des impôts supplémentaires parmi tant d'autres charges.

*

Ni bilan de mandat ni catalogue de promesses, ce dernier bulletin municipal reste fidèle à l'esprit qui a prévalu depuis 2020 et qui devrait perdurer dans les années à venir. C'est aussi le moment de vous dire tout le plaisir que j'ai eu, avec le Conseil Municipal, à gérer la commune. Avoir affaire à des administrés ouverts et constructifs, toujours aimables, cela nous rend heureux. Car, même avec une motivation forte, c'est l'encouragement qui permet d'avancer.

Merci aussi aux adjoints et au Conseil Municipal, toujours à l'appui des initiatives et projets engagés, dans une ambiance sympathique et conviviale où chacun pouvait exprimer son point de vue. C'est dans cet esprit que nous abordons 2026.

*

A toutes et à tous, le Conseil Municipal et moi-même souhaitons une excellente année 2026.

Qu'elle vous conforte dans tous les projets qui vous tiennent à cœur et vous donne la santé.

Bonne Année à tous et à toutes.

Christian Lavalette

Inauguration du parvis de l'église et de la place de Meussac

Avec l'aide du Département de la Charente-Maritime, le parvis de notre église et la petite place au centre de Meussac ont fait peau neuve en 2025. Le Maire et le Conseil Municipal ont souhaité organiser une petite cérémonie d'inauguration.

Les Echebrunois ont été cordialement invités à se rassembler le samedi 8 novembre à 11 heures devant l'église.

75 personnes étaient au rendez-vous, dont plusieurs invités d'honneur :

Hélène Lemesle, Sous-Préfète de Jonzac, Daniel Laurent, Sénateur, Jacky Botton, Conseiller départemental et maire de Pons, ainsi que les maires de Coulonges, Biron, Pérignac et Jarnac Champagne.

A l'approche du parvis de l'église et ensuite devant la place de Meussac, coupure du ruban par la Sous-Préfète, explications du maître d'œuvre et discours. Après les cérémonies, les participants ont passé un moment convivial à la salle des fêtes.



Le discours du Maire (extrait)

« Les deux sites que nous venons d'inaugurer sont symboliques de ce que nous voulons mettre en valeur :

- les abords de l'église qui est le monument le plus emblématique de la commune,*
- la place de Meussac où n'existait qu'un espace dégradé sans caractère.*

Malgré un démarrage laborieux, ces deux projets ont ensuite été exemplaires en termes d'élaboration et d'exécution, notamment grâce au maître d'œuvre, Guillaume Bartholone.

Ainsi pour la place de Meussac : en juin 2024 nous approuvons le projet pour un démarrage de travaux fin mars 2025.

Avec la particularité de les faire réaliser par Agrocampus de Saintes, avec des élèves du Brevet Professionnel en Aménagement du Paysage et des adultes en formation.

Comme tous les investissements que nous réalisons, la part financière de la commune est équilibrée.

Tout compris, la dépense est de 61 300 € TTC subventionnée à 17 000 € par l'Etat et 4 800 € par le Département.

Comme la commune récupère la TVA, sa charge est donc limitée à 29 000 € sans recours à l'emprunt.

La réalisation du parvis est une autre longue histoire. Au début du mandat nous avons hérité d'un dossier qui ne correspondait pas à notre volonté. Après divers échanges, les travaux ont été attribués à la société Eurovia en mai 2025 pour une réalisation en juillet et une finition début septembre.

Coût : 97 350 € TTC soit 81 125 € HT avec une subvention du Département de 36 500 € et une charge de 44 620 € pour la commune.

Là encore, la commune l'assure par autofinancement, perpétuant ainsi une bonne habitude : pas d'emprunt depuis 2020 malgré un peu plus d'un million d'euros d'investissement.



Au-delà de ces chiffres je veux souligner le caractère exemplaire de ces deux opérations car :

- participant à la valorisation de notre patrimoine,
- réalisées dans le respect des délais,
- sans créer de dette supplémentaire.

Que soient donc remerciés celles et ceux qui ont permis cette réussite.»



Entrée de Figers

Les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé mi-septembre.

Les nouveaux candélabres ont été installés pour être opérationnels avant fin décembre.

Il convient ensuite que le raccordement de chaque riverain soit réalisé au cours du 1er trimestre 2026.

Le chantier devrait se terminer définitivement au printemps.

Les travaux de voirie sont toujours en attente. Le Département n'a encore rien programmé et le coût définitif n'est pas encore connu. (Prévoir 2027, 2028 ou plus tard)



Le Temple

La commune a engagé une démarche pour décider de l'affectation ultérieure du temple au Puy Haut, après réhabilitation du bâtiment.

L'Agence Scarabée de Bordeaux, missionnée à cet effet, a présenté un premier rapport le 17 juillet au conseil municipal et à quelques personnes engagées localement dans et hors de la commune.

Cette réunion a conduit à un certain nombre d'observations. Le coût prévisionnel annoncé impose d'étudier la faisabilité - ou non - du projet.

1- La réhabilitation du bâtiment.

Une convention a été conclue avec le Cabinet Lambert à Burie pour élaborer un avant-projet chiffré, tenant compte d'une demande de subvention à l'Etat (DETR) et au Département. Ce chiffrage ne portera que sur la réhabilitation du bâtiment.

2 - Les aménagements spécifiques

Une seconde tranche portera sur l'aménagement spécifique des espaces extérieurs et intérieurs, à plus

ou moins longue échéance (1 ou 2 ans ?). Entre-temps, la réhabilitation du monument et l'installation d'un mobilier minimum devraient suffire pour un usage polyvalent de l'espace.



3 - Le financement.

C'est le point névralgique du dossier. La réalisation de l'opération, dont le montant maximum

est fixé à 300 000 € hors taxe, est conditionnée à un subventionnement minimum de 50 % pour ne pas dégrader la situation financière de la commune.

En parallèle, une étude sera réalisée avec le Trésor Public pour évaluer la charge financière maximum supportable par la commune.

De même, il faudra dès l'origine mesurer un coût de fonctionnement pour éviter tout déséquilibre financier ultérieur.

4 - La décision.

La première étape est donc le dépôt de demande de subvention à l'État et au Département en fin d'année 2025.

La seconde dépendra des réponses à une échéance non connue à ce jour.

Ce n'est qu'à l'issue de ces deux notifications que le Conseil Municipal prendra une décision définitive, en fonction des critères évoqués ci-dessus.

Voirie

Cette année encore la commune prend soin de sa voirie et poursuit son programme d'amélioration.

Sont terminés le chemin du Balzar, la partie basse de la rue du Petit Bois et la rue des Prats, du carrefour avec la rue Talbot au N°28.

Sont financées mais non réalisées ou non achevées la rue du Fleuret et la rue du Foyer.

Parallèlement, un programme de bouchage des trous et de réfection partielle pour certaines routes a été réalisé.

Ainsi, cette année 73 500 € ont été consacrés à la réfection totale des routes et 24 000 €, subventionnés à 50 % par le Département, aux réfections partielles.

Rue du Petit Bois



Rue des Prats



Bouchage/Réfection partielle



Travaux

Portes du cimetière



Cet été

La fête des voisins

Chaque année, Figers organise cette manifestation qui réunit une quarantaine de personnes.

En 2025 le Puy Haut a investi l'impasse du Château pour organiser la fête. Une vingtaine de voisins se sont ainsi retrouvés pour une soirée sympathique.

Merci à tous de contribuer à la convivialité de nos villages et de notre commune.



« Bienvenue chez nous » : Balade du patrimoine, vendredi 11 juillet à 18h

Cette année l'Office de Tourisme de Haute Saintonge a créé le projet « Bienvenue chez nous », faisant appel aux villes et villages à travers le territoire. L'idée était d'organiser de courtes randonnées pédestres gratuites pour valoriser le patrimoine de sa commune et son sens de l'hospitalité. Au total 17 communes ont participé au projet pendant l'été 2025, jusqu'au 13 septembre.

Rendez-vous a été donné pour le vendredi 11 juillet à 18 heures devant l'église d'Echebrune pour une balade de 6 kilomètres de l'église romane à l'ancien temple du Puy Haut en passant par Malabri sur le sentier de grande randonnée GR360.

39 personnes ont fait la marche malgré la forte chaleur et les travaux sur le parvis de l'église.

Une dizaine d'autres personnes étaient présentes à l'accueil, aux visites en cours de route et au pot de l'amitié au retour de la promenade.

La majorité des randonneurs étaient des vacanciers venus de différentes régions de France, tous étaient très intéressés par la découverte de notre commune et nous ont remerciés pour l'organisation de la rencontre.





« Estivales » 2025 » : Cinéma en plein air offert par la Communauté des Communes de Haute Saintonge

Vendredi 25 juillet à 22h30 sur l'esplanade devant l'église d'Echebrune, tout était en place pour la projection du film :

« Un p'tit truc en plus »

Plus de cent personnes étaient installées dans une ambiance sympathique et conviviale. Quelle déception au bout d'un quart d'heure de projection ! Une pluie intense complètement inattendue et très localisée a mis fin au spectacle. Les projectionnistes ont dû l'interrompre

pour préserver les équipements cinématographiques.

A notre plus grand regret !

Une nouvelle "Estivale" nous est proposée pour l'été 2026.

« Eurochestreries » dans l'église d'Echebrune

Pour ce cinquième concert « Eurochestreries » organisé dans notre commune, le Brésil était à l'honneur. Mercredi 6 août nous avons eu le plaisir d'accueillir l'ensemble « NewChoro de Cascavel ». Ce quintette brésilien a créé la sensation dans une église comble.

Nous avons été séduits par ces jeunes musiciens remarquables de talent, de vitalité et de charme. Avec leurs cinq instruments – accordéon, flûte, guitare, percussion, cavaquinho (petite guitare) – ils nous ont fait découvrir le « choro », musique populaire brésilienne rythmée et dansante qui s'apparente au jazz.

Ils nous ont épatés par leur virtuosité et par la diversité de leur programme, mélange de tradition et de modernité, fait d'arrangements de musique classique bien connue de nous mais rajeunie et revigorée, et de compositions brésiliennes imprégnées de couleurs locales.

Une soirée dynamique et originale a enthousiasmé les 180 personnes présentes – un record pour les concerts dans notre église.



Commémoration de l'Armistice le 11 novembre

La cérémonie traditionnelle s'est tenue à 11 heures au Cimetière d'Echebrune devant le Monument aux Morts. Une trentaine d'Echebrunois se sont rassemblés pour honorer la mémoire des morts pour la France depuis la Première Guerre Mondiale jusqu'à nos jours.

La lettre gouvernementale lue par Christian Lavalette cette année a mentionné tout particulièrement les combattants pour la France « de tous les âges et de toutes les origines ».

Ensuite les noms inscrits sur le monument d'Echebrune ont été lus un à un, suivi de la minute de silence et de la Marseillaise.

Merci à tous les participants à ce moment digne et émouvant dans le cimetière ensoleillé et magnifiquement fleuri.



Mardi 11 novembre, nos aînés à l'honneur !

Chaque année, après la cérémonie commémorative de l'Armistice, le déjeuner des aînés d'Echebrune est une tradition sympathique et conviviale dans notre commune.

Près de soixante-dix personnes étaient au rendez-vous

cette année à la Salle des Fêtes de Meussac, accueillies par le maire et les conseillers municipaux. L'ambiance était détendue, les retrouvailles chaleureuses et le menu apprécié.

Merci aux organisatrices de cet agréable moment.



Diverses informations

Visite de la sous-préfète

Sollicitée par nous pour lui présenter le projet du Temple, la Sous-préfète de Jonzac, Madame Hélène Lemesle,



s'est déplacée jusqu'à la mairie d'Echebrune où elle a rencontré l'ensemble du Conseil Municipal. Très à l'écoute de notre projet, elle nous a prodigué les meilleurs conseils pour présenter un dossier de demande de subvention et s'assurer d'une aide financière de l'Etat.

Plus largement, pendant près d'une heure nous avons échangé sur les problématiques des petites communes, du rôle de l'Etat et de l'impact de la crise viticole.

Accueil des nouveaux arrivants



A chaque fin d'année le maire et les conseillers invitent les personnes nouvellement arrivées à Echebrune à une petite réception informelle à la mairie. Un grand merci aux invités qui nous ont rejoints ce 28 novembre, une dizaine de personnes venant de Figers, de Meussac et de Rouchave.



C'était l'occasion pour nos nouveaux voisins de faire connaissance entre eux, d'échanger avec les élus et surtout de passer un moment convivial ensemble. La rencontre était chaleureuse, les conversations allaient bon train, à 21 heures on n'avait pas vu le temps passer !

Déchets ménagers

A compter du 13 janvier 2026, la Communauté de Communes modifie les modalités de ramassage des déchets ménagers.

Les bacs jaunes seront collectés tous les semaines et les bacs verts tous les 15 jours.

Les modifications sont considérées comme nécessaires pour s'adapter aux nouvelles conditions de gestion des déchets tout en minimisant les coûts.

Élections municipales : du nouveau !

En mars 2026, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants seront élus au scrutin de liste à deux tours. Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (listes bloquées).

Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.

La vie associative

Le Comité des fêtes

L'année 2025 a été riche en événements pour le Comité des Fêtes, malgré un démarrage marqué par un imprévu. En effet, la soirée tartiflette prévue en janvier a dû être annulée faute de réservations.

Nous avons ensuite retrouvé nos habitudes festives avec la traditionnelle soirée champêtre, organisée le 14 juin. Cette édition a rencontré un franc succès : près de 300 participants ont profité d'un repas entrecôtes-frites en extérieur avec retrait des plats à la demande, d'une

animation musicale, d'un bal en plein air, ainsi que du feu d'artifice financé par la commune, que nous remercions chaleureusement.

Le dernier rendez-vous de l'année, la soirée dansante « magret de canard » du 25 octobre, s'est tenue en salle et a affiché complet comme l'année précédente.

Le Comité se réjouit du bon déroulement de l'ensemble de ces manifestations et remercie toutes les personnes ayant participé ou aidé à leur organisation.

Le Comité des Fêtes prépare déjà activement l'année 2026 avec trois rendez-vous majeurs :

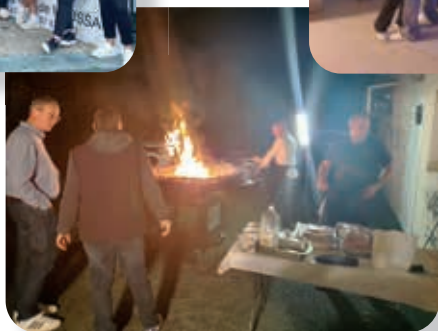
- Dimanche 8 mars : Loto à la salle des fêtes de Meussac. (Plus de 2000€ de lots, réservation possible)
- Samedi 13 juin : Soirée champêtre entrecôtes-frites avec feu d'artifice.
- Samedi 24 octobre : Soirée dansante magret de canard

Appel à bénévoles

- Le Comité souhaite attirer l'attention des habitants sur un point essentiel : le manque de bénévoles et de nouveaux membres devient préoccupant.
- Sans renfort, il sera de plus en plus difficile de maintenir les festivités dans leur forme actuelle. À terme, nous pourrions être contraints de réduire nos activités, de les réorganiser, voire de mettre le comité en sommeil.
- Pourtant, le Comité des Fêtes Echebrune-Meussac,

c'est avant tout un groupe jeune, joyeux, festif et ouvert à tous. Chacun trouve sa place, et nous intégrons toujours les nouveaux membres avec grand plaisir. Toute personne souhaitant nous rejoindre, même ponctuellement, est la bienvenue.

- Pour cela, il suffit de contacter la mairie, qui transmettra les coordonnées nécessaires.



Le club de Scrabble

Convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots du club de scrabble en duplicate (11 participants réguliers).
Nous faisons aussi de la gymnastique ... mais cérébrale.



Voici notre dernière grille.
Nous apprenons des mots à chaque séance.
Vous pouvez nous rejoindre le jeudi
à la Mairie à 14 heures
sachant qu'il y a une 2ème partie de 16h30 à 18h30.

Vive le scrabble !

La chasse

L'Association Communale de Chasse Agréée d'Echebrune (ACCA) se porte toujours bien et cette année nos effectifs sont stables à 48. Nous avons enregistré 4 départs pour raison de santé ou de déménagement compensés par l'arrivée d'un non-résident sur la commune, le retour de 2 anciens chasseurs de la commune et l'arrivée d'un nouveau permis à qui nous avons offert sa première carte de chasse.

La chasse du petit gibier n'évolue pas et la tentative de réintroduction du faisan par la fédération des chasseurs ne semble toujours pas porter ses fruits malgré quelques rencontres exceptionnelles de spécimens de faisans de Manchourie et la vue en août d'une petite compagnie de 5 ou 6 individus nés entre Coulonges et Echebrune. Les effectifs de lièvres et de lapins semblent rester stables.

La chasse du grand gibier ne cesse de progresser. La saison 2024-2025 fut exceptionnelle pour la présence du sanglier sur la commune. En effet, plus de 30 animaux ont été tirés par les participants aux

battues mais seulement 3 ont été prélevés. Le tir à balle n'a rien à voir avec le tir de la grenaille de plomb et nos participants ne sont pas tous coutumiers de ce type de tir, à cela s'ajoute l'émotion de voir surgir l'animal à quelques mètres de soi.

Les chevreuils sont toujours aussi nombreux, surtout dans les vignes et un peu moins dans les bois, ce qui explique le bilan médiocre de la saison écoulée. Nous n'avons pas réussi pour la première fois à prélever tous les animaux qui nous avaient été attribués (16 sur 21). Pour la saison 2025-2026 il nous a été attribué 21 chevreuils qui, pour la plupart, seront comme à l'habitude vendus 50€ à ceux qui en font la demande (chasseurs ou non).

L'ACCA participe toujours avec la FDC17 au suivi de la propagation de la tuberculose bovine, par le sanglier et le blaireau, en fournissant du sang des sangliers tués en battue sur la commune. Les sangliers tués lors de la saison 2024-2025 sur la commune n'étaient pas porteurs de la tuberculose bovine.

Le 29 décembre nous avons organisé notre troisième chasse à courre aux lièvres avec l'équipage du Rallye de la vallée de la Seudre. Cette pratique de chasse particulière consiste à faire poursuivre un animal par les chiens qui doivent normalement finir par l'attraper. Sur la commune ceci s'avère très compliqué car les lièvres sont nombreux et quand les chiens sont en difficulté ils trouvent très facilement un nouvel animal de chasse. Cette journée a permis aux poursuivants, chasseurs ou non, de découvrir une pratique de notre loisir original et sans arme.

Les relations entre chasseurs et non chasseurs se passent, avec du bon sens et de l'indulgence de part et d'autre, généralement sans problème. Un petit rappel de sécurité : bien que ce ne soit pas

matérialisé il est connu de tous les chasseurs qu'il est interdit de chasser à moins de 150m d'une habitation. En cas de non-respect allez voir le contrevenant et demandez-lui de s'éloigner. S'il refuse faites des photos pour avoir une preuve avant d'aller à la mairie vous plaindre.

Maintenant, quand les chasseurs sont en battue et que les panneaux « chasse en cours » sont sur le bord de la route, **ralentissez** pour votre sécurité et celle des personnes qui accompagnent les chiens. Un animal (chien ou animal sauvage) peut sauter à tout moment devant votre véhicule et il sera ainsi plus facile d'éviter la collision. En cas d'accident votre responsabilité peut être engagée.

Et par Saint Hubert, bonne année 2026 à tous !



Communication

La communication est une priorité pour nous, mais nous avons besoin de votre coopération pour un contact efficace.

Vous connaissez PanneauPocket, l'application pour Smartphones offerte aux municipalités par la Communauté des Communes. Grâce à cet outil, les administrés reçoivent des informations de la mairie en temps réel. Il pourrait s'agir d'alertes ou de signalements jugés importants ou urgents. En tout cas, vital ou non, ce moyen de communication est bien apprécié et utile pour nous tous.

S'il vous plaît, vérifiez que l'application PanneauPocket est bien installée sur votre Smartphone, mettez Echebrune en favori et programmez des notifications pour attirer votre attention. Ainsi, tant que vous êtes en ligne nous pouvons vous contacter en cas de besoin.

Surtout n'oubliez pas vos voisins et proches, ils ne sont pas forcément connectés comme vous. Passez les informations qui les concernent, soyez présents, la mairie ne peut pas être partout à tout moment.

Merci !

L'École

Retour sur la fête de fin d'année



La rentrée 2025/2026



À l'École Azuré d'Escher de Biron : rétrospective du début d'année scolaire 2025

Article rédigé en dictée à l'adulte par les élèves de GS-CP-CE1 de l'école Azuré d'Escher pour le journal communal



Lundi 1er septembre, c'était la rentrée des classes. Trois nouveaux élèves nous ont rejoints : Sienna et Jules en Grande Section et Antoine en CE1.

Samedi 20 septembre, Victoire et Gabin ont participé au Trail de Pons. Ils ont bien couru et ont gagné une médaille et un chapeau.

Le 26 septembre, nous avons vendangé les vignes de Léa et nous avons goûté le jus de raisin.

C'était délicieux !

Du 4 novembre au 9 décembre, tous les mardis, nous allons à l'école du poney aux Ecuries du Val de Seugne à Champagnac. Nous apprenions à faire du poney avec Stéphanie notre monitrice d'équitation. Nous avons aussi appris à reconnaître les différents lieux du centre équestre et les parties du corps du poney. Nous savons même dessiner un poney.

Jeudi 6 novembre, nous sommes allés à la Tremblade avec les élèves de l'école de Pérignac pour visiter le Sentier des Arts. Nous avons adoré chercher des p'tits zoms de l'artiste ENDER.



Le 20 novembre, nous sommes allés voir au cinéma de Pons Kirikou et la Sorcière de Michel Ocelot.

Enfin, vendredi 21 novembre, nous sommes allés au Coteau de Biron avec Jérôme Bonche (intervenant à l'Association Environat) pour observer les oiseaux.



Jardin partagé de Biron

En septembre, nous avons repris nos activités au jardin partagé les vendredis après-midi. Nous avons refait des lasagnes pour re-remplir nos bacs de culture et nous avons semé des graines de chou-fleur, épinards, radis noirs, fèves, navets, cresson, oignons. Nous avons coupé et repiqué les stolons de fraisiers. Nous avons préparé 12 carrés pour notre jachère fleurie. Nous avons fait des boutures de plantes aromatiques : basilic, sauge, romarin, lavande et menthe en coupant des petites tiges et en les mettant dans des pots remplis d'un mélange de terre et de sable.



Le 17 octobre, nous avons préparé des recettes avec des légumes de notre jardin tout l'après-midi :

- tartes salées au potiron
- soupe de cresson
- soupe de potimarron
- tartes sucrées au potimarron
- muffins au chocolat et à la betterave
- muffins à la citrouille

Le soir, à 16h45, nous avons invité les parents, les bénévoles du jardin, les élus à un goûter géant. Les élèves de l'école d'Échebrune ont ramené des cookies et des chaussons aux pommes. L'Association des Parents d'Elèves a ramené les boissons.

C'était excellent !



À Échebrune

Une année dédiée à la lecture mais pas seulement...

Rentrée sous le signe du sport à Echebrune, la classe a travaillé la course longue pour préparer l'Ultra trail de Pons. Le samedi 20 septembre, 5 enfants ont couru dans les rues de la cité médiévale et même dans les escaliers qui mènent au Donjon. Les parents et leur enseignante étaient sur place pour les encourager.

Trois jours plus tard, la classe de CE2 CM1 CM2 a visité le chantier de fouilles archéologiques Chez Pinaud à Jonzac. Les archéologues dirigés par William Rendu du CNRS y ont mis au jour des outils et des ossements d'animaux

qui attestent de l'existence pendant des centaines d'années d'un site de chasse et d'équarrissage exploité par des hommes de Néandertal. Les archéologues ont été impressionnés par le sérieux des questions des élèves de la classe dont certains rêvent de faire carrière dans ce domaine.

Après cette incursion en préhistoire, la classe a conçu et fabriqué pendant la Semaine du Goût, un livre de recettes. Chaque enfant a mis en page une recette de famille et a relié son livre. Trois recettes sucrées ont été

prises en oeuvre avec Anne-Sophie Roussey, la cantinière. Les gâteaux ainsi préparés ont pu être dégustés par tous au buffet organisé dans le jardin partagé de l'école de Biron. Et tout le long de l'année, notre cantinière adorée préparera pour le déjeuner des enfants les autres recettes de leur livre.

Après les vacances de la Toussaint, les élèves d'Échebrune ont visionné le dessin animé de Michel Ocelot « Kirikou et la Sorcière », premier des trois films qu'ils pourront voir cette année dans le cadre du dispositif école et cinéma. Le charme de ce film français opère toujours 27 ans après sa sortie en salle.

Comme l'an dernier, la classe participe également à trois journées USEP de rencontre sportive inter-écoles avec Lonzac et Germignac. La première consacrée aux jeux collectifs a eu lieu le 28 novembre dans le gymnase de Germignac. Les élèves ont retrouvé des jeux traditionnels comme le bétet ou la balle au prisonnier, mais ils ont aussi découvert de nouveaux sports comme le spikeball ou le kinball. La deuxième journée aura lieu en avril pour clore le cycle rugby. La troisième, prévue le 29 mai, sera dédiée à la gymnastique. Ces journées sont l'occasion pour les enfants de rencontrer d'autres camarades et souvent de s'initier à de nouveaux sports.

Parallèlement, dans le cadre du projet de l'année scolaire « Tous lecteurs », les élèves d'Échebrune sont inscrits au concours Les Petits Champions de la Lecture. La finale de la classe sera organisée lors de La Nuit de la lecture le

vendredi 23 janvier. La finale du tour suivant devrait se dérouler à Jonzac.

Pour mieux se préparer à ces lectures publiques, la classe a participé à un webinaire des organisateurs du concours sur la meilleure façon de gérer son trac jeudi 28 novembre.

Du trac, il y en a eu aussi pour le spectacle de Noël à la salle des fêtes de Biron. Les CE2 CM1 CM2 d'Échebrune ont interprété une pièce de Catherine Ytak « Le Livre de Géographie qui voulait voyager avant de s'endormir ». Les enfants ont ajouté des répliques à cette oeuvre écrite pour les scolaires et ils ont fabriqué leur costume de scène.

En janvier, la classe bénéficiera tout comme celle de Biron, d'un cycle Savoir Rouler à Vélo, financé par la Communauté de Communes de Haute Saintonge. Un animateur sportif, titulaire d'un brevet d'État, encadrera les enfants chaque matin pendant 15 jours pour les initier aux règles de sécurité et développer leur aisance sur la petite reine.

Après les vacances de février, la classe commencera la natation aux Antilles de Jonzac, ainsi que le cycle rugby, de quoi canaliser l'énergie de tous les petits sportifs.

En mai, la classe créera un livre destiné aux élèves allophones afin de leur faire découvrir notre belle région et en juin, elle bénéficiera d'une semaine de canoë-kayak également financée par la CDHS.



L'Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Élèves Biron-Echebrune est une association loi 1901, elle est donc indépendante et à but non lucratif.

Elle est fondée sur le volontariat des parents d'élèves, et a pour objectif de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignantes des écoles de Biron et d'Echebrune. Elle permet également de créer du lien social au sein de nos communes et de les dynamiser, grâce aux divers évènements proposés tout au long de l'année.

BILAN DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

L'assemblée générale a eu lieu le 19 septembre dernier, à cette occasion le bilan de l'année a pu être dressé.

L'APE a organisé 5 manifestations (Soirée Halloween, Bourse à l'enfance, Soirée de Noël, loto, Kermesse) et 6 actions commerciales (3 ventes de madeleines Bijou, 1 vente de chocolats Initiatives, 1 vente de boules de Noël, et 1 opération Benne à papier/carton), le bilan financier est positif.

Pour information, cela a permis de financer l'année dernière :

- Les décorations et boissons offertes lors de chaque manifestation.
- L'achat des Pères Noël en chocolat offerts à chaque enfant pendant la soirée de Noël.
- L'intégralité des sorties scolaires de fin d'année du RPI Biron-Échebrune à La Rochelle [train, bus, aquarium, sortie en catamaran (reportée en avril 2026), et muséum d'histoire naturelle.
- Lors de la kermesse de fin d'année scolaire, la location d'une structure gonflable, d'offrir aux élèves de CM2 des cadenas pour leurs casiers au collège ainsi que les livres choisis par la maîtresse à leur intention, et de remercier les maîtresses avec des paniers garnis.

Renouvellement du bureau pour l'année scolaire 2025-2026.

- Présidente : Benois Anne-Laure (maman de Milla CE1 et Valentin CM1)
- Vice-présidente : Méry Stéphanie (maman de Ugo CE2)
- Secrétaire : Roques Anaïs (maman de Auguste CE2)
- Vice-secrétaire : Nevet Alicia (maman de Gabin CP)
- Trésorière : Matignon Anne (maman de Valentin CM1)
- Vice trésorier : Raymond Noëlla (maman de Loan CE2)

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Depuis la rentrée, L'Amicale des Parents d'Élèves a organisé :

Au mois d'octobre :

- La soirée d'Halloween le vendredi 31 octobre. Les enfants, parés de leurs plus effrayants déguisements, ont déambulé à la nuit tombée dans les rues de Meussac et de Figers afin d'effrayer les habitants et chasser les friandises... Cette année encore, la récolte de bonbons a été incroyable. Le butin de chaque enfant est ensuite mis

en commun afin d'être partagé entre tous.

La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire sur le thème d'halloween, dans la salle des fêtes d'Echebrune décorée pour l'occasion. Un moment convivial et gourmand.

- Une opération de vente de madeleines Bijou

Au mois de novembre :

- Une opération vente de chocolats Initiatives.
- La Bourse à l'Enfance n'a pas eu lieu, comme d'habitude, en ce mois de novembre. Nous avons choisi cette année de déplacer la date au 19 avril 2026. En effet, nous nous sommes aperçus que si cet évènement est un franc succès pour l'APE, la salle des fêtes de Biron affichant complet au niveau des exposants, les visiteurs et acheteurs, eux, ne sont pas si nombreux. Dans l'optique que cette journée soit une réussite pour tout le monde, nous souhaitons donc tester cette manifestation sur la période du printemps, où la concurrence sera un peu moins forte et la météo plus agréable.

Au mois de Décembre :

- La traditionnelle soirée de Noël, organisée le vendredi 19 décembre à la salle des fêtes de Biron. Un joli spectacle vous a été proposé par les enfants, suivi de la venue du Père Noël en personne, distribuant les cadeaux offerts aux écoles par le SIVOM et un Père Noël en chocolat offert par l'APE à chaque enfant. La soirée se poursuit chaleureusement autour d'un apéritif marquant le début des vacances et des fêtes de fin d'année.
- La 1ère benne à cartons/papiers de l'année a été mise en place le week-end du 3 et 4 janvier, à côté du cimetière de Biron.

LA PETITE INFO EN +

Pour toutes nos actions commerciales (madeleines, chocolats, etc...), les bons de commandes sont distribués à tous les parents d'élèves. Mais tous les habitants de la commune peuvent également profiter de ces tarifs avantageux. Vous retrouverez l'information et les dates sur « PanneauPocket » et des bons de commandes sont à votre disposition en mairie.

L'APE dispose d'un groupe Facebook : APE BIRON-ECHEBRUNE, où sont partagés informations et rappels. N'hésitez pas à vous inscrire pour ne rien rater.

L'adresse mail de l'APE est la suivante : ape.biron.echebrune@gmail.com pour toute question ou suggestion.

Si vous souhaitez apporter votre aide ponctuellement ou régulièrement, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

« Le mot du bureau » :

Nous souhaitons remercier chaleureusement Aurore Denes pour sa participation au sein du précédent bureau, et adresser toutes nos félicitations à sa famille pour la naissance de leur petit garçon.

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2026 !



DATES ET MANIFESTATIONS PRÉVUES

- Samedi 28 février 2026 : Soirée LOTO
- Dimanche 19 avril 2026 : Bourse à l'Enfance
- Week-end du 6 et 7 juin 2026 :
2nde Benne à Cartons/Papiers
- Vendredi 19 juin 2026 : Kermesse des écoles

Noël : Fête de l'école



Le carnet du 2ème semestre 2025

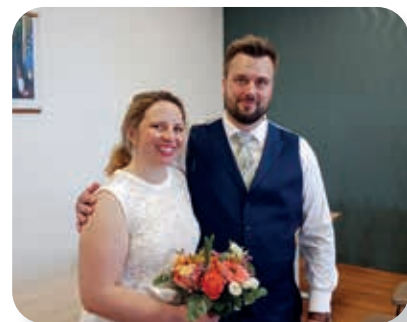
Naissances

- Mael Gallut
- Nino Grelard
- Ninya Dimeux-Bonnin
- Suzanne et Marceau Mont

Nos félicitations aux heureux parents et bienvenue aux bébés

Mariage

Anaïs Roques et Jérémy Villard
Tous nos voeux de bonheur aux jeunes mariés !

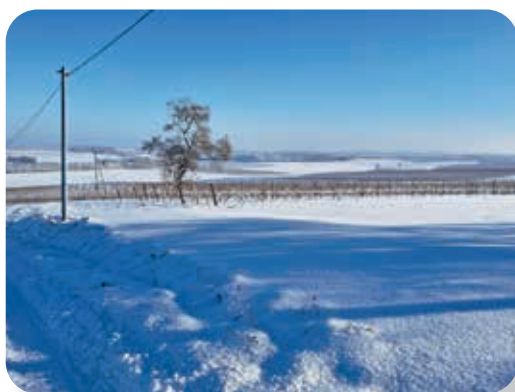


Décès

- Marcelle Lesage
- Roger Basset
- Josiane Dessendier
- Christian Davier

Nos très sincères condoléances aux familles

Le 6 Janvier, la neige !



Echebrune

Janvier 2026



Mairie

15, rue de la Mairie
17800 ECHEBRUNE

☎ 05 46 96 37 88

mairie@echebrune17.fr

Site internet :

<https://www.echebrune17.fr>

Horaires d'ouverture :

Le mardi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

Le mercredi de 9h à 12h

Le vendredi de 14h à 18h